



Site internet  
www.sthonoredeshenley.com

Année 2008, no 5

6 octobre 2008



# INFOS AUX CONTRIBUABLES

## COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le conseil municipal est fier de vous annoncer que le premier comité des communications de notre municipalité est maintenant en place.

### MEMBRE DU COMITÉ

Mesdames Nicole Houde, Diane Parent, Edith Quirion et Monsieur Sébastien Mathieu ont accepté de relever le défi. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur implication.

### MANDAT

La mise en place de ce comité est une réponse directe à vos demandes formulées dans le cadre de l'élaboration de la Politique familiale. Ce comité aura à concevoir un journal local mensuel informant la population des actualités et activités se



tenant sur notre territoire. De plus, il aura à mettre à jour le site Internet de la municipalité.

### DATE DE TOMBÉE

Le comité invite tous les organismes, commerces et industries à faire connaître leurs actualités d'ordre communautaire, les activités et événements de leur calendrier.

Il est impératif d'acheminer vos textes au bureau municipal avant le 20 du mois courant pour une parution au début du mois suivant.

### CONCOURS

Le comité sollicite la participation de tous et toutes, enfants et adultes pour trouver un nom à votre journal local.

Vous avez jusqu'au 17 octobre 2008 pour participer.

C'est tout simple, voici la procédure : 1) Inscrire vos coordonnées ainsi que le nom choisi; 2) Mettre le tout dans une enveloppe sur laquelle vous devez inscrire **Concours/Journal** 3) Déposer cette enveloppe à l'un des points suivants : Bureau municipal, Caisse populaire, ou chez Bonichoix.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site Internet de la municipalité dans la section *Demande en ligne* option *Concours* et remplir le formulaire

Participer en grand nombre, car cet outil de communication est pour vous, citoyen de Saint-Honoré-de-Shenley.



## PROPRIÉTÉ À VENDRE

La municipalité demande des offres pour la vente de la propriété située au 288, route de Shenley Ouest. Les personnes

intéressées ont jusqu'au 17 octobre 2008 pour faire parvenir leur offre au bureau municipal. Prenez note que le

futur acquéreur aura à procéder à la démolition des bâtiments avant le 1er décembre 2008.

### Dans ce numéro :

Comité des communications	1
Propriété à vendre	1
Annonces classées	1
Offre d'emploi à l'Aréna	2
Abri d'auto d'hiver	2
Collecte des feuilles mortes	2
Rinçage du réseau	2

### ANNONCES CLASSÉES

Vous avez un appartement à louer, une maison à vendre, un chien à donner...

Nous vous invitons à faire paraître votre annonce dans la rubrique (Petites annonces) du site Internet de la municipalité.

La mise à jour sera constante et régulière dans le but de vous donner l'opportunité d'offrir ou de rechercher des biens ou des services.

N'hésiter pas! Le site fut mis en place pour vous.

**Nicole Houde**

## OFFRE D'EMPLOI À L'ARÉNA

Le Comité des Loisirs est à la recherche de deux personnes pouvant assurer l'entretien de l'aréna. Pour de plus amples renseignements, à savoir la description de tâches et autres. Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec:

Mme Annick Bégin  
(418) 485-6324



## ABRI D'AUTO D'HIVER

L'automne est arrivé! Vous pensez installer vos abris d'auto d'hiver. Voici un rappel de la réglementation:

- Les abris d'autos d'hiver sont permis du 15 octobre au 15 avril;
- Le revêtement extérieur (panneau peint, toile ou plastique) doit être de même type de matériaux;

- Normes minimales d'implantation: 1 mètre des lignes latérales et 2 mètres de la ligne de rue.

### RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU 14 AU 17 OCTOBRE 2008

Durant l'année, nous devons effectuer le rinçage unidirectionnel de toutes les conduites du réseau d'aqueduc sur notre territoire.

Cette opération permet d'évacuer par les bornes d'incendie, les particules et/ou débris qui ont pu se former sur les parois intérieures des conduites.

Ces travaux peuvent causer une baisse temporaire de la pression d'eau ou même une fermeture temporaire d'alimentation d'eau potable.

Nous demandons donc aux résidents de porter une attention particulière à l'eau du robinet durant cette période. En cas de coloration de l'eau, nous recommandons d'enlever la partie amovible au bout de chacun de vos robinets afin que les particules ne viennent pas obstruer la partie grillagée et de laisser couler l'eau pendant une vingtaine de minutes jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore et propre.

Nous nous excusons des inconvénients causés par cette opération et vous remercions de votre compréhension.

## COLLECTE DES FEUILLES MORTES



La Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud nous informe qu'il y aura encore cette année, une

collecte de feuilles mortes telle qu'effectuée les années passées.

Vous devez déposer vos sacs dans le Parc Industriel du Sixième rang Nord (rue Industrielle) à l'arrière de la résidence située au 699, route Shenley Est ;

Notez que le préposé à la cueillette des

ordures a été avisé de ne pas ramasser vos sacs de feuilles, vous devez donc les déposer à l'endroit indiqué AVANT LE 30 NOVEMBRE 2008. S'il-vous-plaît placer vos feuilles dans des sacs pas trop gros de type sac à ordures.

CETTE RÉCUPÉRATION EST UNE FAÇON DE RÉDUIRE LES COÛTS DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES

## Calendrier des événements



Session régulière du conseil municipal à 19h30



Cueillette des ordures ménagères (déposez vos ordures au chemin le jeudi soir ou avant 6h00 a.m. le vendredi)



Cueillette des matières recyclables



Bibliothèque municipale (Cafétéria de l'école Ste-Thérèse) Heures d'ouverture: 18h30 à 20h



Comptoir familial (289, route de Shenley ouest) Heures d'ouverture: mercredi de 13h à 16h et Samedi de 9h à 12h

Souper Meurtre

et Mystère OÙ: Salle communautaire

Quand: 25 octobre 2008 à 18h00

Billets en vente : Bonichois et M. Robin Malenfant

## octobre 2008

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25 Souper Meurtre et Mystère	26
27	28	29	30	31		